

25/01/08

Décès de Mr Abderrahim Bennis

C'est avec une grande peine que nous vous annonçons la disparition de Feu Abderrahim BENNIS, Président des laboratoires Laprophan, c'était l'un des pionniers de l'industrie pharmaceutique marocaine, qui a contribué grandement au développement et au rayonnement de l'industrie pharmaceutique de notre pays, c'était un homme de valeur qui a eu la persévérance nécessaire dans les débuts difficiles et l'optimisme indispensable pour croire à une industrie performante.

Que Dieu ait son âme en sa sainte Miséricorde

22/01/08

Officine Expo 2008

Sous l'égide du Ministère de la santé, Easy com organise la 5ème édition du salon référence de la pharmacie sud méditerranéenne "Officine Expo" les 22 et 23 février 2008 à Marrakech .

De nombreux pays du sud de la Méditerranée dont la France, l'Espagne, l'Italie, la Tunisie, l'Algérie et le Sénégal sont conviés au plus grand événement pharmaceutique au Maroc pour deux journées de formation et d'échange entre les professionnels du secteur.

Pour plus de détails consulter: www.officinexpo.ma

22/01/08

2ème forum pour la réflexion et le développement de l'industrie pharmaceutique Med contact

Le 2ème forum pour la réflexion et le développement de l'industrie pharmaceutique Med contact 2008 aura lieu le 24 février 2008 à Marrakech.

Après le succès de la première édition auprès de l'ensemble de la profession, les organisateurs notamment EasyCom, souhaitent faire de Med contact 2008 une plate forme de réflexion et d'échange entre tous les acteurs du médicament .

Pour plus de détails consulter : www.officinexpo.ma

Election du nouveau bureau de l'AMIP/ Mr Ali SEDRATI: Nouveau président

COMMUNIQUE

L'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique- AMIP a tenu son assemblée générale ordinaire électorale, le 25 octobre 2007 au siège de l'AMIP pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités du bureau
- Rapport financier
- Quitus à donner au bureau
- Election du nouveau président
- Election du nouveau bureau
- Règlement intérieur
- Divers.

L'AMIP annonce la composition de son nouveau bureau dont les membres ont été élus lors de cette assemblée.

Composition du nouveau bureau :

- Mr Ezzeddine BERRADA :	Président d'honneur
- Mr Omar TAZI :	Président d'honneur
- Mr Ali SEDRATI :	Président
- Mr Farid BENNIS :	Vice Président
- Mr Jaouad CHEIKH LAHLOU :	Vice Président
- Mr Abdelghani EL GUERMAI :	Vice Président
- Mr Philippe MOLHANT :	Vice Président
- Mr Adil ZANFARI :	Vice Président
- Mr Abdellah LAHLOU FILALI :	Secrétaire Général
- Mr Christophe GOURLET :	Secrétaire Général Adjoint
- Mr Mohamed HOUBACHI :	Trésorier
- Mr Driss Mamoun CHAOUI :	Trésorier Adjoint
- Mr Aziz BENSEFIA :	Assesseur
- Mr Abdelilah LAHLOU:	Assesseur

- L'AMIP, candidate pour le PAAP II

Le Programme d'appui aux associations professionnelles (PAAP) entame sa deuxième phase. Géré par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et financé par la Commission européenne, le PAAP II veut accroître la compétitivité des entreprises et renforcer leur capacité de mise à niveau à travers l'appui aux Associations professionnelles (AP).

L'AMIP se présente comme candidate pour profiter des aides allouées dans le cadre du PAAP II.

Ayant tiré parti de la première phase du PAAP, l'AMIP souhaite renouveler son expérience surtout que pour cette année, la promotion de l'environnement figure parmi les projets subventionnés.

Le montant global qui sera mis à disposition dans le cadre du PAAP II est de 37 MDH. Les aides varieront entre 300.000 et 2.200.000 DHS par plan d'action dont 30% seront pris en charge par l'association bénéficiaire.

Un appel à propositions a été lancé par l'AMIP à ses membres. Rappelons que l'aide dont a bénéficié l'AMIP dans le cadre du PAAP I a permis la réalisation, entre autres, de deux études portant respectivement sur les incidences de l'AMO et l'export ainsi que la constitution d'un fonds documentaire.

Elle a en outre permis à l'AMIP de mener un programme de communication destiné aux membres ayant porté sur la vulgarisation d'informations juridiques, économiques et scientifiques.

-Accréditation du Laboratoire National de Contrôle des Médicaments

Le Laboratoire National de contrôle du médicament LNCM relevant de la Direction du Médicament et de la Pharmacie, a été accrédité par la Direction Européenne de la Qualité du Médicament (EQDM)- Conseil de l'Europe. C'est une distinction qui fait suite au constat dressé par les auditeurs de l'EDQM au terme de l'audit final de février 2007, réalisé selon la norme ISO 17025 et les exigences du Guide Qualité du réseau des Laboratoires Officiels de Contrôle des Médicaments (réseau OMCL).

A cette occasion, une cérémonie sous la présidence de Monsieur le Ministre de la Santé, et à laquelle les laboratoires pharmaceutiques industriels sont conviés, aura lieu le 25 mai 2007 à Rabat.

